

SEANCE ORDINAIRE DU lundi 30 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur PÉPION, Maire.

Date de convocation : le 25 mars 2026

Etaient présents

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, RENIMEL Isabelle, MARTINEZ
Guillaume, AMPE Olivier, BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET
Denise, CLEMENT Sylvie, FOUCAULT Jacqueline, CAILLAULT Laurent,
GROULT Isabelle, ETIENNE Christelle, MASSAMBA MA NKOUSSOU Freddy,
ROLAND Fabrice-Claude, JOUSSET Laëtitia, BLEE Cédric, GROENINCK
Laurence, GALLO Maxime, GREZANLE Aurélie, SAGUERRE DE CESPEDES
Virginie, GALLIER François.

Absents représentés

Monsieur Alain GILET a donné pouvoir à Monsieur Aymeric PÉPION
Monsieur CAULIEZ Patrick a donné pouvoir à Monsieur Guillaume MARTINEZ

Secrétaire de séance : Madame Denyse ENGELRIC-BERRUET

**Délibération n° 2026 / 24 – Suppression d'un emploi permanent d'un assistant des
ressources humaines et comptabilité de catégorie C**

Monsieur Le Maire communique sur la réorganisation des services ressources humaines et
comptabilité, il convient de supprimer l'emploi d'assistant des ressources humaines et de
comptabilité dans le cadre emploi des adjoints administratifs.

Considérant la nécessité de supprimer un emploi permanent d'un contractuel à temps complet de
catégorie C de la filière administrative sur le fondement de l'article L.332-14 du Code Général de la
Fonction Publique.

Le CST a émis un avis favorable en date du 12 février 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de

VALIDER cette suppression et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil Municipal, à l'unanimité :



VALIDENT la Suppression d'un emploi permanent d'un assistant des ressources humaines et
comptabilité de catégorie C.



Certifie exécutoire, pour copie conforme,

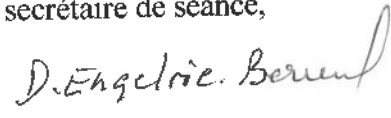
Le 30 mars 2026

Le Maire,



Aymeric PÉPION.

La secrétaire de séance,



Denyse ENGELRIC-BERRUET.